

INTERPELLATION

Auteur PLR, par Moreno Centelleghé
Objet Pollution au mercure
Date 19.12.2014
Numéro 5.0146

Une pollution au mercure extraordinaire, par ses valeurs et par son étendue, menace la santé de la population valaisanne. Les habitants des régions concernées par ce grave problème environnemental vivent dans la peur et l'incertitude et leurs biens perdent chaque jour de leur valeur.

Depuis plusieurs mois la situation s'aggrave de semaine en semaine et de nouvelles zones contaminées au Hg apparaissent. Les informations et la gestion de cette catastrophe par le pollueur et le canton, par l'intermédiaire du SPE, paraissent lacunaires, désordonnées et peu précises.

Le groupe PLR soucieux de l'avenir du canton et de la santé de ses habitants demande au gouvernement de répondre de manière précise, détaillée et exhaustive aux questions ci-dessous.

Du point de vue technique:

- On voit du Hg dans le canal directement en aval de Lonza, qu'en est-il au droit de Lonza? En d'autres termes: Qu'est-ce qui se cache «au droit» du site, c'est-à-dire dans le sous-sol de l'emprise de l'usine (par exemple le long des canalisations des eaux industrielles)?
- Qu'en est-il plus en aval? Jusqu'où les analyses ont-elles été faites (régions, districts)?
- Qu'en est-il de la nappe phréatique, est-elle polluée? A-t-on pris des échantillons dans celle-ci et si oui, jusqu'où et qu'elle en sont les résultats?
- A-t-on fait des analyses dans le lit du Rhône et sur les berges de celui-ci ? Si oui jusqu'où (régions, districts)?
- Des prises d' échantillons et des analyses ont-elles été faites dans le delta du Rhône à Villeneuve?
- Où sont passés tous les déblais de la région depuis 40 ans? Dans quelles décharges? Qui a été vérifier ces décharges? A quel moment?
- Où ont été mis en décharge les déchets de Lonza (avant la construction des usines d'incinération pour ordures ménagères)?
- Le dragage du canal a été étalé sur les champs aux alentours, des échantillons ont été prélevés: Qu'en est-il de la représentativité de l'échantillonnage? Une étude géostatistique a-t-elle été faite?
- La société BMG est le bureau d'étude, ET le laboratoire d'analyses: quel conflit d'intérêt? Y'a-t-il des échantillons de contrôle dans d'autres labo?
- Qu'en est-il des remblais des berges du Rhône? Il est prouvé que les berges autour de Alcan ont été construites avec les déchets de Alcan.
- Idem autour du site de la Lonza?
- On parle beaucoup du Hg, mais est-ce que les investigations préalables ont été faites SUR le site? D'après les informations en notre possession, c'est l'entreprise BMG qui avait fait deux rapports historiques concernant deux endroits spécifiques du site. Ceux-ci n'avaient pas été acceptés par le canton.
- Apparemment la question du mercure n'est pas une nouveauté alors est-ce que les différents services de la santé ou autre en avaient connaissance dans les années 2000? Est-ce qu'ils ont entrepris ou envisagé un bio monitoring dans la population?
- Idem pour le Service de l'agriculture, est-ce qu'ils ont déjà analysé ce qui était produit dans la région (production animale, arboriculture, grandes cultures...)?

Du point de vue des personnes:

- M. Arnold a travaillé chez BMG en Valais pendant 7ans, en défendant donc les intérêts des industriels: comment passer d'un côté à l'autre sans conflit d'intérêt?
- Comment se fait-il que M. Schnydrig (ancien chef de service) n'était pas au courant du problème Hg?
- M. Veuthey était chef adjoint du SPE, et a terminé chez Alcan: conflit d'intérêt?
- Pourquoi ces dernières années la pression par le SPE (M. Arnold) a été beaucoup plus forte sur les sites chimiques bas-valaisans? (voir Q 2014-3: Sites pollués: Haut et Bas, même traitement?) A son avis, les entreprises bas-valaisannes étaient considérées plus polluantes que celles du Haut-Valais...
- Pour M. Arnold, la Lonza était toujours citée en exemple comme respectueuse de l'environnement lors de ses visites dans le Bas-Valais, pourquoi un tel écart de jugement?

Conclusion

Le groupe PLR espère vivement qu'une solution rapide et définitive soit trouvée à ce grave problème environnemental, pour le bien et la santé des habitants des régions concernées et pour tous les citoyens du canton. Il remercie le Gouvernement pour la diligence avec laquelle il traitera nos questions et les réponses précises et détaillées qu'il apportera à celles-ci.